



LM-A19-06002

**Pôle déplacements et aménagement**

Direction du développement local  
et de l'environnement

Service habitat-urbanisme aménagement foncier

Affaire suivie par C.Ferreira-Anaclet

☎ : 05 44 00 10 14

PDA/DDLE/SHUAF/2019-n° *29921*  
*0031*

Monsieur le Président  
Communauté urbaine  
Limoges Métropole  
19 rue Bernard Palissy  
CS 10001  
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 04 MARS 2019

**OBJET** : Projets de modifications n° 1 et 2 du plan local d'urbanisme de la Commune de Couzeix.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis les projets de modifications n°1 et 2 du plan local d'urbanisme de la Commune de Couzeix portant sur le reclassement de parties de la zone Ui (économique) en zone U3 (urbaine).

Ces modifications visent à permettre le reclassement d'une maison d'habitation existante à La Croix d'Anglard (modification n°1) ainsi que le développement d'une entreprise implantée avenue Maryse Bastié (modification n°2).

J'attire votre attention sur la question des accès au réseau routier départemental. En effet, si de nouveaux accès devaient être créés le long de la route départementale N° 947, ce qui ne semble pas être le cas à ce stade, je vous rappelle que l'avis du Département devrait être sollicité. Cet avis pourrait donner lieu le cas échéant à avis défavorable, ou favorable sous réserve d'aménagement.

Hormis cette précision, je vous informe que les documents transmis n'appellent aucune observation particulière.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS